

Ensemble en Terre de Camargue

Le magazine de la Communauté de communes

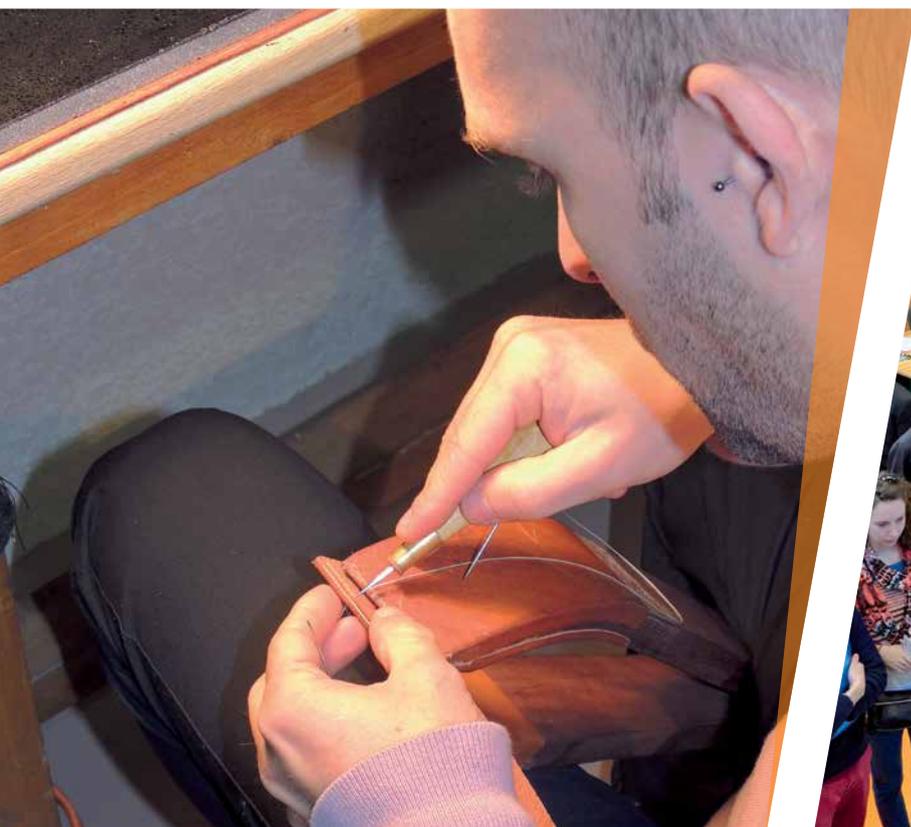
Aigues-Mortes • Le Grau du Roi • Saint-Laurent d'Aigouze

N°28

Avril 2018



Economie, emploi, insertion
Un territoire qui va de l'avant !



**Communauté
de communes**
Terre de CAMARGUE
www.terredecamargue.fr

Siège de la Communauté de communes Terre de Camargue
13 rue du Port, Aigues-Mortes, 04 66 53 61 38
emploi@terredecamargue.fr
Lundi : 9h-12h / 13h30-17h30
Mardi au Jeudi : 8h-12h / 13h30-17h30
Vendredi : 8h-12h

RESTAURATION SCOLAIRE

• **Aigues-Mortes :**
Ch. Gros, 04 66 53 83 13
H. Séverin, 04 66 88 45 83
• **Le Grau du Roi :**
Repasusset et Deleuze, 04 66 51 11 92
Tabarly, 06 72 99 31 64
• **St-Laurent d'Aigouze :**
C. Dusfourd, 04 66 71 94 55
• **Cuisine centrale :**
cuisine.centrale@terredecamargue.fr

MÉDIATHÈQUES INTERCOMMUNALES

• **Aigues-Mortes :**
bd Gambetta, 04 66 53 68 16
• **Le Grau du Roi :**
Palais des Sports et de la Culture,
04 66 53 04 63
• **St-Laurent d'Aigouze :**
rue Folco de Baroncelli, 04 66 53 90 51

Horaires mi-septembre à mi-juin :
Mar. 14h-18h, Mer. 9h-12h/14h-18h, Jeu. 14h-18h
Ven. 9h-12h/14h-18h30, Sam. 9h-12h30

Horaires mi-juin à mi-septembre :
Du Lun. au Ven. 9h-13h
+ Lun. et Mer. 16h30-18h30

PISCINE AQUA-CAMARGUE

Avenue de Dossenheim, Le Grau du Roi
04 66 35 74 89

TOURISME

Office de tourisme Terre de Camargue
Bd Gambetta à Saint-Laurent d'Aigouze
04 66 88 17 00, tourisme@terredecamargue.fr
Avril et Mai : 9h-12h30 / 14h-17h30
du lundi au vendredi
Juin et Septembre : 9h-12h30 / 14h-17h30 du
lundi au samedi
Juillet et Août : 9h-12h30 / 15h-18h30
du lundi au samedi et dimanche 9h-12h

SERVICE EMPLOI

13 rue du Port, Aigues-Mortes, 04 66 53 61 38
emploi@terredecamargue.fr
Lundi : 9h-12h / 13h30-17h30
Mardi au Jeudi : 8h-12h / 13h30-17h30
Vendredi : 8h-12h

DECHETS

Service Environnement
(collecte des déchets, commande de bacs...)

0 800 004 227 Service & appel gratuits

Collecte des encombrants

Uniquement sur rendez-vous auprès du Service environnement.

Déchèteries

• **Déchèterie du Bosquet,**
Aigues-Mortes : 06 82 39 15 14
Lundi au vendredi 8h30-12h / 14h-17h30,
samedi 8h30-12h

• **Déchèterie de l'Espiguette,**
Le Grau du Roi : 06 89 32 08 46
Lundi au samedi 8h30-12h / 14h-17h30

• **Déchèterie des Charretiers,**
Saint-Laurent d'Aigouze : 06 89 32 08 42
Lundi au vendredi 8h30-12h et 14h-17h30,
samedi 8h30-12h

• **Point propre Port de pêche,**
Le Grau du Roi : 06 80 87 25 40
Lundi au vendredi 9h-12h / 14h-18h,
samedi 8h30-12h

• **Point propre Port-Camargue,**
Le Grau du Roi : 06 88 35 00 57
Mardi au samedi 8h-12h / 14h-17h

• **Plateforme de compostage,**
L'Espiguette, Le Grau du Roi :
Lundi au vendredi 8h30-12h et 14h-17h30

EAU, ASSAINISSEMENT

Service clientèle
09 77 40 94 43 (appel non surtaxé)
www.toutsurmoneau.fr

Urgence eau/assainissement
09 77 40 11 39 (appel non surtaxé)

www.terredecamargue.fr
toute l'actu, des services pratiques,
l'agenda des évènements...

4 L'Actu en bref

6 Economie et emploi

- ▶ Des savoir-faire qui rayonnent
- ▶ Un chantier pour se réinsérer au travail et dans la vie
- ▶ Au service des saisonniers



13 Culture

- ▶ La médiathèque, troisième lieu de vie
- ▶ Coups de cœur des médiathèques

14 Sport et loisirs

- ▶ Une offre sportive musclée



10 Déchets

- ▶ Collecte des déchets : des camions écologiques !
- ▶ Colonnes de tri : le parc se déploie
- ▶ ReSeaclons : un projet pilote pour une mer propre



15 Escapade

- ▶ Cheval Camargue : 50 ans en fête !



12 Gestion de l'eau

- ▶ Des compteurs d'eau connectés



- ▶ Balade en Terre de Camargue

16 Agenda

- ▶ Les temps forts de l'été

- Directeur de la publication : Laurent Pélissier
- Directeur adjoint de la publication : Pierre Mauméjean
- Comité de rédaction : Laurent Pélissier, Pierre Mauméjean, Renaud Lafuente, Laurence Monet-Pitot
- Rédaction : Laurence Monet-Pitot, Sandra Ferlay, Lia Warmont
Assistant : Arthur Jeannot
- Photo : Service communication
- Mise en page : bonne impression
- Impression : Pure Impression
- Tirage : 14 200 exemplaires
- Dépôt légal : avril 2018, ISSN : 1967-7073



Pour recevoir le magazine Ensemble en Terre de Camargue au format numérique, abonnez-vous gratuitement auprès du service communication :
04 66 73 91 23,
communication@terredecamargue.fr



Le prochain numéro de Ensemble en Terre de Camargue paraîtra en août 2018.



Depuis le 1^{er} janvier 2018, plusieurs nouvelles compétences obligatoires ont été transférées à la Communauté de communes conformément à la loi NOTRe.

Comme je l'annonçais dans le dernier magazine, Terre de Camargue est désormais chargée de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI). Une compétence transférée sans moyens financiers supplémentaires... mais avec la possibilité d'instaurer une taxe plafonnée à 40 € par habitant ! Nous avons fait le choix de ne pas mettre en place cette taxe en 2018 car notre territoire n'est pas encore directement impacté par de gros travaux. A partir de 2019-2020, lorsque nous aurons plus de visibilité sur les investissements à réaliser, sa mise en place sera très certainement nécessaire.

L'aménagement et l'entretien des zones d'activités économiques sont également dévolus à l'intercommunalité. Trois zones d'activités ont rejoint le giron communautaire : la zone de Montplaisir et celle du port de pêche au Grau du Roi, ainsi que la zone d'activités du grill à Saint-Laurent d'Aigouze. Enfin, la loi confie aux intercommunalités la compétence de promotion du tourisme, dont la création d'office de tourisme. Seul l'office de tourisme de Saint-Laurent d'Aigouze a été transféré à la Communauté de communes. Une dérogation à la loi permet en effet aux stations classées de conserver leur office de tourisme ; ce qu'ont choisi de faire Aigues-Mortes et Le Grau du Roi. Dans l'intérêt de tous les acteurs de la filière touristique, il sera cependant essentiel de travailler ensemble et de mener des actions collectives pour promouvoir avec force et cohérence un territoire qui tire son attractivité de sa diversité.



L'intercommunalité est un espace de coopération et de solidarité qui permet de gagner en efficacité et d'aller plus loin.

Au-delà de la loi NOTRe, les élus du territoire ont décidé de gérer ensemble les équipements sportifs d'intérêt communautaire et ont transféré à l'intercommunalité les deux terrains de foot du Grau du Roi et la halle des sports de St-Laurent d'Aigouze. Par contre, les communes ont souhaité reprendre à leur charge la gestion de l'éclairage public.

L'intercommunalité est un espace de coopération et de solidarité qui permet de gagner en efficacité et d'aller plus loin. J'encourage toutes les initiatives collectives comme celle que nous avons menée sur le Salon de l'agriculture à Paris, avec des producteurs locaux, ou celle du Forum littoral de l'emploi saisonnier organisé avec Pays de l'Or et Pôle emploi. Je salue le partenariat autour de Terre de Camargue pour mettre en place des chantiers d'insertion en 2018. Je soutiens les initiatives pionnières qui mobilisent nombre d'acteurs autour de la préservation de l'environnement, comme celle de l'Institut Marin du Seaquarim avec le projet ReSeaclons... L'avenir est dans l'intelligence collective.

Laurent PELISSIER

Président de la Communauté de communes Terre de Camargue

Collecte des déchets

Un numéro d'appel, gratuit et unique, pour répondre à toutes vos demandes

0 800 004 227 Service & appel gratuits

Gratuit, simple, efficace

Terre de Camargue s'engage pour la qualité des relations avec les usagers



Tous à l'eau le 1^{er} mai !

La piscine intercommunale Aqua Camargue sera ouverte mardi 1^{er} mai aux horaires habituels, de 12h à 14h et de 16h30 à 20h. Trois bassins vous accueillent : sportif, ludique et pataugeoire avec jets pour les enfants. Sur son espace détente, ouvert de 10h à 20h, Aqua Camargue propose : spa, hamman, sauna et solarium...

Aqua-Camargue,
04 66 35 74 89,
www.terredecamargue.fr



Commandez votre composteur !

Terre de Camargue aide les habitants à s'équiper d'un composteur (10 €) ou d'un lombricomposteur (20 €) adapté aux logements sans jardin : commandez le vôtre ! Votre équipement est livré à domicile, accompagné d'un guide pratique et de conseils personnalisés.

Service environnement :

0 800 004 227 Service & appel gratuits



Saveurs d'Asie au menu des Chefs

Les Chefs du restaurant Le Moulin de Saint-Laurent d'Aigouze et de la Cuisine centrale Terre de Camargue ont confectionné ensemble un menu aux saveurs asiatiques, servi le 10 avril dans tous les restaurants scolaires et auprès des bénéficiaires des repas à domicile. C'est la 3^e édition de cette coopération entre Chefs qui vise à éveiller le goût des enfants en leur faisant découvrir de nouvelles saveurs, mais aussi à développer l'échange d'expériences entre des professionnels qui partagent une même passion.



Un office de tourisme intercommunal

L'office de tourisme de Saint-Laurent d'Aigouze est devenu intercommunal le 1^{er} janvier 2018. Conformément à la loi NOTRe, la Communauté de communes a en effet pour nouvelle compétence obligatoire « la promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme ». Une dérogation à la loi permet aux stations classées de conserver leur office de tourisme. C'est le choix qu'ont fait Aigues-Mortes et Le Grau du Roi.

Accueil d'avril à septembre

Placé sous la responsabilité d'Alexandra Honoré, l'office de tourisme Terre de Camargue est ouvert au public du 3 avril au 30 septembre. Accueil et information des visiteurs, accompagnement des professionnels, l'office de tourisme Terre de Camargue propose également des animations ponctuelles : dégustation de produits du terroir, balades découverte... Une réflexion sera engagée pour mener des actions communes de promotion du territoire avec les offices de tourisme du Grau du Roi et d'Aigues-Mortes.

Contact : 04 66 88 17 00, tourisme@terredecamargue.fr
(coordonnées et horaires d'ouverture en page 2)



L'esprit fête, le geste planète !

La Communauté de communes propose le prêt de gobelets réutilisables, marqués aux couleurs de la Camargue, pour les événements organisés par les mairies, les associations, les entreprises ou les particuliers : fêtes locales, événements sportifs ou culturels, fêtes de famille, réunions de travail... Une caution de 1 € par gobelet est

demandée lors de l'emprunt. Au retour des gobelets (qu'il n'est pas nécessaire de laver), la caution est rendue. Pour les gobelets manquants, il suffit de reverser à la Communauté de communes la consigne laissée par l'utilisateur. Cela ne coûte rien à l'organisateur de l'événement et permet de réduire les déchets !



Pour commander :

0 800 004 227 Service & appel gratuits

Consultation pour les travaux de la médiathèque

Le projet de la future médiathèque intercommunale à Aigues-Mortes avance. L'avant-projet définitif sera validé début avril permettant de déposer dans la foulée le permis de construire. Courant juin, une consultation sera lancée pour sélectionner les entreprises chargées de la construction. 15 lots seront à attribuer : gros œuvre, menuiserie, électricité, plomberie, sols... Les entreprises devront déposer cet été leur candidature auprès de la Communauté de communes. Le premier coup de pioche est prévu fin septembre et les travaux se dérouleront jusqu'à l'automne 2019.

AIGUES-MORTES

Création d'un pôle santé

Avec une implantation prévue sur la route de Nîmes, à proximité de la gare SNCF, la création de ce pôle médical répondra à une attente importante des Aigues-mortais, Graulens et Saint-Laurentais. Cet aménagement permettra la consultation de professionnels de santé (kinésithérapeutes, médecins, opticiens...) dans un même lieu, avec un accès et un stationnement faciles et



sécurisés. Des spécialistes (rhumatologues, cardiologues...) pourront également assurer une permanence ; ainsi qu'une antenne des pompiers pour la saison estivale.

Plus d'infos : mairie d'Aigues-Mortes, 04 66 73 00 76.

LE GRAU DU ROI

Avec Côté Chic du poisson frais en ligne, directe



Depuis six ans, ils y pensaient et l'idée leur trottait dans la tête. Mathieu Chapel et Giovanni Garini lancent Côté Chic leur activité de poissonnerie 2.0. Leur dossier, qui soutient la commercialisation des produits de

la filière pêche, a été sélectionné par le comité du Galpa Vidourle Camargue qui s'est exprimé favorablement. La volonté des deux hommes est avant tout de revaloriser le produit de la pêche en mettant en avant le pêcheur - petit métier et chalutier - et sa vie.

« Notre projet c'est de commercialiser le poisson d'une façon novatrice en Méditerranée, en garantissant une fraîcheur de moins de 24 h avec une traçabilité unique dans chaque produit. Quand Jef Gros pêchera son poisson et qu'il sera vendu via Côté Chic, sa vie et son produit seront connus du consommateur, car il y aura dans le colis une carte avec la photo et le mot du pêcheur », expliquent les deux hommes d'une même voix. Si ça marche, ils se serviront de la structure pour mettre en place des partenariats avec notamment la Société Enjolras et utiliseront le livre des Graulinades comme support. Et plus besoin d'attendre désormais pour déguster poulpes, soles, turbots, rougets, encornets, calamars et thon rouge (en été)... Le poisson frais arrive en ligne directe !

www.cote-chic.com



Des savoir-faire *qui rayonnent*

Terre de Camargue valorise les talents et les savoir-faire sur son territoire. Coup de projecteur sur le Salon de l'agriculture à Paris et le Salon de l'innovation du luxe à Dubaï.

TERRE DE CAMARGUE, en force au salon de l'agriculture

Cette année encore Terre de Camargue était bien représentée au Salon international de l'agriculture à Paris du 24 février au 4 mars. Sur son stand, partagé avec l'association des éleveurs de chevaux de race Camargue, la Communauté de communes avait convié plusieurs producteurs locaux pour valoriser leur savoir-faire au travers de dégustations... très appréciées : les Salins du midi, le syndicat AOP Taureau de Camargue, la maison Enjolras frères au Grau du Roi, la boucherie El Toro à Aigues-Mortes et le Syndicat des vins des sables de Camargue.

Valoriser un territoire et un terroir

« L'objectif est de promouvoir notre territoire dans son ensemble au travers de ses paysages, de son patrimoine, de ses traditions et de ses produits du terroir », souligne Marilyne Foullon, Vice-présidente en charge du développement économique. Valérie Anciaux de la boucherie El Toro témoigne : « c'est une chance pour nous de monter à Paris pour faire découvrir nos produits faits maison : les rillettes et la terrine AOP taureau de camargue. Les franciliens ne savaient même pas que cela se mangeait et ils ont adoré ! Il y avait un monde fou et une excellente ambiance. Avec les gardians et les autres producteurs présents, nous avons joué le jeu pour faire ensemble la pub de la Camargue et donner envie de venir. »

16 médailles pour les vins des sables

A l'occasion du Concours Général Agricole, le Syndicat des vins des sables de Camargue s'est particulièrement distingué en remportant 16 médailles dont 7 attribuées à 4 domaines sur le territoire intercommunal (lire ci-contre). Parmi eux, la cave coopérative Sabledoc a décroché deux médailles d'or pour ses deux vins rosés présentés, un Gris prestige et un Gris de gris tradition. « Cela récompense toute une équipe emmenée par ses présidents Bernard Vila et Frédéric Aragon : des viticulteurs très impliqués, et des permanents et saisonniers engagés vers la qualité », se réjouit Guillaume Malhappe, l'œnologue de la coopérative. Cette récompense obtenue dans un des concours les plus réputés et les mieux reconnus au niveau national est intéressante dans une optique commerciale, surtout auprès de la grande distribution. C'est aussi une belle reconnaissance pour ce terroir de sable et sa centaine de coopérateurs engagés dans une démarche environnementale AVE. « L'idée est d'avoir une exploitation raisonnée du vignoble, de ne pas traiter à outrance et de respecter l'ensemble du biosystème de la faune et de la flore pour conserver la biodiversité locale », explique Guillaume Malhappe. Prochaine étape : la finalisation du passage en AOP sur la zone des sables de Camargue...



4 domaines des sables récompensés à Paris

Sur le territoire de Terre de Camargue, 4 domaines ont été récompensés au Concours Général Agricole 2018 en décrochant 7 médailles :

Le Domaine du Petit Chaumont à Aigues-Mortes : 2 médailles d'or

La Cave coopérative Sabledoc à Aigues-Mortes : 2 médailles d'or

Le Domaine de la Figueirasse au Grau-du-Roi : 1 médaille d'argent

Les Grands Domaines du Littoral à Aigues-Mortes : 2 médailles de bronze

VIRGILE CAZALS, fine fleur de la maroquinerie

Du 22 au 24 mars, l'Aigues-Mortais a été invité à participer au salon Woman's world à Dubaï, aux Emirats arabes unis, qui réunit luxe et savoir-faire, avec le soutien de la Communauté de communes et de la région Occitanie.

C'est une belle reconnaissance de son travail. Virgile Cazals en est conscient. Lui qui habituellement n'a que peu d'attrait pour les salons. « J'y suis noyé au milieu des grandes marques de maroquinerie. Mais là c'est différent, cela faisait plusieurs années qu'ils me sollicitaient et je me suis dit qu'il fallait que j'y aille, pour ne rien regretter. » A Dubaï, il a ainsi présenté des selles camarguaises et anglaises, certaines ornées de soie sauvage ou dorées à la feuille d'or, des objets d'apparat pour démontrer son expertise.

L'artisanat d'art pour promouvoir tout un territoire

« Cette expertise pointue est valorisante pour notre territoire. C'est une belle vitrine. La Communauté de communes a donc souhaité, aux côtés de la Région, apporter un soutien financier à Virgile Cazals pour participer à ce salon, explique Marilyne Foullon, vice-présidente déléguée à l'économie et à l'emploi. C'est un coup de pouce pour permettre à cet artisan d'art, installé sur la zone d'activités

Terre de Camargue, d'ouvrir de nouveaux marchés et de développer son activité. Mais c'est aussi l'opportunité de promouvoir notre territoire à travers des talents remarquables. »

Le travail du cuir en excellence

Virgile Cazals occupe une place à part dans le domaine du luxe. Il est reconnu d'abord pour ses selles, qu'il fabrique et coud entièrement à la main, un savoir-faire qui tend à disparaître. Il y ajoute aujourd'hui la maroquinerie, toujours coupée dans les meilleurs cuirs et assemblée et cousue manuellement.

Ce qui lui vaut de travailler pour des palaces, qui recherchent son excellence, et pour qui il crée des pièces uniques. « Le cuir est pour moi une passion. Je suis cavalier donc j'ai commencé par les selles. L'apprentissage a été long, il continue toujours d'ailleurs, pour perfectionner mes gestes. Je cherche, je suis patient et j'aime explorer de nouvelles pistes. » Sa prochaine ambition ? Créer des gants, ou des chaussures. Travailler le cuir encore et toujours.

ECHOS D'ÉCO

La Vie Claire : du bio et du local

Une épicerie bio, La Vie Claire, s'est installée sur le pôle d'activités Terre de Camargue à Aigues-Mortes. On y trouve bien sûr des fruits et des légumes mais aussi de nombreux produits de consommation courante : viandes et poissons, riz, fromages, miels, vins, cosmétiques, produits d'entretien... Son jeune dirigeant Emmanuel Veiss, s'est engagé à réaliser 20% de son chiffre d'affaires avec des produits locaux. Et il ne manque pas d'idées : « les vendredis et samedis, j'invite des producteurs à venir présenter directement au client leur production. » Des ateliers cuisine sont également organisés et un espace snack, 100% bio, a été aménagé. Dans le cadre du programme européen Leader, Terre de camargue a apporté une aide de 6 250 € à cette activité qui valorise l'agriculture bio en circuit court et crée des emplois : 2 emplois locaux ont déjà été créés et 2 autres sont en projet pour la saison.

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h



Les jouets de Léo

Juste à côté de La Vie Claire, une autre enseigne, Les jouets de Léo, ouvre ses portes mi-avril : 250 m² dédié à l'univers du jouet, de la naissance aux jeux de société pour adulte, en passant par les jouets en bois et les jeux d'extérieur.



Aménagement d'une ganivelle, pinède du Boucanet

Un chantier pour se réinsérer au travail et dans la vie

Le territoire accueille un chantier d'insertion professionnelle afin de favoriser le retour à l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail.

Douze personnes (six hommes et six femmes, dont 4 jeunes de moins de 26 ans) ont été recrutées en CDDI* dans le cadre d'un chantier d'insertion qui va se dérouler tout au long de l'année 2018 sur le territoire. Une initiative coordonnée par la Communauté de communes, à la demande de la DIRECCTE et du Conseil départemental. « *Tout au long de l'année, nous allons proposer divers chantiers d'intérêt public à ces salariés en insertion afin de leur permettre de reprendre confiance en eux, de travailler et de se former pour acquérir des compétences* », explique Laurent Pélissier, le Président de Terre de Camargue. *Grâce à notre service emploi, et avec l'aide des services du Département et de Pôle Emploi, nous avons pu recruter des personnes résidant sur nos trois communes. Ainsi, le chantier bénéficie au territoire sur le plan de la préservation du patrimoine comme des publics concernés : c'est un double bénéfice.* »

Un accompagnement dans leur projet professionnel

Terre de Camargue mais également ses trois communes et le syndicat mixte de la Camargue gardoise vont bénéficier à tour de rôle des activités du chantier, encadré par l'association Le Passe Muraille. Pour ces personnes éloignées de l'emploi (demandeurs d'emplois de longue durée, bénéficiaires du RSA), c'est l'occasion de retrouver un cadre de travail en équipe, de reprendre des habitudes et d'acquiescer de nouvelles compétences. Ils se retrouvent 27h par semaine, dont une demi-journée de formation avec une conseillère en insertion professionnelle. Le chantier a déjà montré son efficacité : un des membres du groupe vient de décrocher un stage d'immersion en entreprise avec peut-être à la clé une embauche...

* Contrat à durée déterminée d'insertion

PAROLES DE CHANTIER

Ils sont douze à avoir été retenus pour retrouver une activité. Rencontre.

La pinède du Boucanet, au Grau du Roi, est baignée d'un timide rayon de soleil. Le groupe encadré par Marc Dumont, de l'association Le Passe Muraille, est à pied d'œuvre. Au programme débroussaillage et bonne ambiance. « *Pour beaucoup d'entre nous c'est une resocialisation qui est énorme. On était isolé et on se retrouve dans un super groupe.* »

Les sourires qui s'accrochent sur les visages sont à eux seuls le symbole de ce groupe qui redécouvre le rythme du travail. « *On découvre de nouvelles activités dans la nature, on ne reste pas enfermé. Cela nous permet de retrouver de bonnes habitudes, de se lever plus tôt* », explique un des jeunes du groupe. « *Tu dis ça parce que tu n'as pas d'enfant, nous on se levait déjà* », le taquine une des mères de famille.

Tous sont conscients de l'importance de ce chantier pour leur avenir professionnel. Sortir de son foyer, rencontrer et échanger, ces chantiers sont une véritable bouffée d'oxygène. « *C'est bon d'être payé pour son travail. On récupère sa dignité d'aller suer pour toucher son salaire.* »



Les chantiers au programme

Aigues-Mortes : réfection des espaces verts des remparts sud et réhabilitation du jardin communal.

Le Grau du Roi : débroussaillage et mise en sécurité d'une roubine dans la pinède du Boucanet.

Communauté de communes : démantèlement des anciennes colonnes de tri et travail de second œuvre dans le bâtiment.

Saint-Laurent d'Aigouze : nettoyage des herbes sur le Fort de Peccais, réhabilitation d'une martelière.

Syndicat mixte de la Camargue gardoise : entretien des chemins de randonnée.



Au service des saisonniers

Le service emploi dope son action pour accompagner les travailleurs saisonniers avec un suivi renforcé et une mise en adéquation plus efficace entre offres et demandes d'emplois.

Au Service emploi Terre de Camargue, tout demandeur d'emploi trouve un accueil et un accompagnement personnalisé. On peut consulter des offres d'emploi et bénéficier d'ateliers pratiques pour s'initier à l'informatique, rédiger un CV ou une lettre de motivation. Des ordinateurs, imprimantes et scanners sont mis gracieusement à disposition tout comme l'accès à internet. Mais parce que notre territoire est très fortement marqué par le tourisme et la saisonnalité, Terre de Camargue a souhaité conforter son action dans ce domaine.

Une plateforme de gestion de la saisonnalité

Dès ce printemps, la Communauté de communes va doter son Service emploi d'un logiciel qui lui permettra d'assurer un suivi individualisé et renforcé de chaque demandeur d'emploi saisonnier (CV, métiers qu'il peut exercer, mobilité...). L'objectif est de mieux connaître le profil des saisonniers pour mieux les accompagner dans leur démarche. « *Ce nouvel outil va nous permettre de mettre beaucoup plus efficacement en correspondance les offres des entreprises avec les demandes*, souligne Françoise Caillon, responsable du Service emploi. *On sera également en réseau avec d'autres stations touristiques, à la mer comme à la montagne. Cela favorisera la mobilité et facilitera la possibilité pour les saisonniers d'accomplir deux saisons s'ils le souhaitent.* »

Des formations adaptées aux métiers du tourisme

Dans les métiers saisonniers, il faut être opérationnel très vite. Pas évident si on n'est pas formé. La Communauté de communes souhaite donc aussi faciliter l'accès à la formation sur son territoire, et réduire ainsi les déplacements souvent trop coûteux. Elle accueille déjà des formations animées par le Greta (modules à la carte pour se former à l'anglais, à l'accueil en hôtellerie de plein air et aux logiciels dédiés...). En mars, une formation qualifiante de 8 mois a débuté, avec quinze stagiaires, sur la propreté et l'hygiène en hôtellerie de plein air. Animée par le GEIQ (Groupement d'employeurs pour l'insertion qualifiante), elle propose un versant théorique qui sera complété d'une formation pratique pendant toute la saison afin de valider le titre professionnel en novembre. Afin de dynamiser l'offre de formation, une salle dédiée sera aménagée au sein du Service emploi courant 2018. Mise à disposition de divers organismes, elle sera équipée de matériels informatiques et pourra accueillir une quinzaine de personnes.

Service emploi Terre de Camargue
13, rue du Port, Aigues-Mortes
04 66 53 61 38
emploi@terredecamargue.fr



FORUM LITTORAL DE L'EMPLOI SAISONNIER

Fort du succès de l'édition 2017, Terre de Camargue a renouvelé son partenariat avec Pays de l'Or : les deux territoires ont uni leurs moyens pour organiser ensemble le 15 mars dernier au Grau du Roi un grand Forum de l'emploi saisonnier. L'événement gagne chaque année en envergure. Les 130 recruteurs présents ont proposé près de 1300 offres d'emplois dans de nombreux secteurs : hôtellerie, camping, restauration, commerce, service... L'atout de ce forum est de mettre en relation directe sur une journée et un même lieu des entreprises qui recrutent pour préparer la saison et des demandeurs d'emploi qui passent ainsi directement à l'étape entretien d'embauche.





Collecte des déchets : des camions écologiques !

Un nouveau parc de 10 camions vient d'entrer en service pour ramasser les déchets à domicile : entièrement neufs, hybrides ou au gaz naturel. Cette nouvelle génération de véhicules est plus respectueuse de l'environnement...

Dans le cadre du nouveau contrat de collecte avec la société Nicollin, Terre de Camargue a souhaité remplacer l'ensemble du parc des camions de ramassage par des véhicules neufs, plus économes, moins polluants et moins bruyants.

Des camions hybrides ou au gaz naturel

Les cinq gros camions de 26 tonnes roulent au gaz naturel (GNV) dont ils se ravitaillent à Lunel-Viel, sur leur trajet pour rejoindre l'usine d'incinération. Ces véhicules émettent 10 fois moins de polluants atmosphériques et 20% de gaz à effet de serre en moins par rapport à des véhicules diesel de même gabarit. Les trois camions de 7,5 tonnes sont des véhicules hybrides qui fonctionnent au gasoil et à l'électricité. Le moteur électrique seconde le moteur thermique lors des accélérations et

des redémarrages fréquents pour ce type de véhicules. Lorsqu'ils freinent, ils récupèrent l'énergie produite pour la transformer en électricité stockée dans des batteries. La consommation de carburant est réduite de 23% par rapport à celle d'un véhicule diesel classique. Autre atout de ces véhicules hybrides et au gaz naturel : ils sont 2 fois moins bruyants ! Quant aux 2 mini-bennes de 3,5 tonnes, il a fallu se résoudre aux seuls véhicules (gasoil) disponibles sur le marché.

Une collecte optimisée et sélective

Le mode de fonctionnement de ces nouveaux camions est également plus responsable : circuit de collecte optimisé, suivi GPS pour assurer une régularité du service et éviter les oublis. Les équipes ayant terminé leur tournée avant la fin de leur temps de travail

sont redéployées en renfort sur un autre secteur. L'ensemble du parc de camions est mutualisé : un même véhicule ramasse les ordures ménagères, les emballages et les encombrants mais de façon séparée en fonction des tournées : car la collecte est bien sûr toujours sélective !

Aux couleurs de la Camargue

Notre territoire est labellisé Grand Site de France depuis 2014. Le choix a donc été fait d'habiller les 10 camions avec de grandes photos emblématiques de nos paysages : marais, dunes, salins, vignes, étangs, prés, cours d'eau... Une manière de rappeler à chacun que la préservation de nos paysages, parmi les plus beaux de France, passe aussi par le respect de l'environnement et le tri des déchets...

Haro sur les dépôts sauvages !

Terre de Camargue fait campagne contre le fléau des dépôts sauvages, dégradant pour nos villes et paysages : aux actes citoyens !

Des adhésifs (rouges pour les encombrants, orange pour les sacs au sol) sont désormais systématiquement collés pour rappeler les consignes :

Les encombrants sur rendez-vous

Les encombrants ne sont collectés à domicile que sur rendez-vous en appelant le numéro gratuit : 0 800 004 227. Tout dépôt d'encombrants en dehors des rendez-vous est considéré comme un dépôt sauvage puni par la loi d'une amende de 1500 euros.

Le sac dans le bac !

Les sacs d'ordures ménagères doivent obligatoirement être déposés dans un bac. Tout dépôt de sac sur la voie publique est strictement interdit pour des raisons de santé publique et n'est pas collecté. Terre de Camargue met gratuitement à disposition des bacs de différents volumes. Commandez votre bac au 0 800 004 227.



Colonnes de tri : le parc se déploie

Après avoir renouvelé, à l'automne dernier, l'ensemble des colonnes de tri, Terre de Camargue est passée à la phase développement : le nombre de points tri a augmenté de près de 35 % depuis janvier.

43 nouveaux points tri, totalisant 103 colonnes pour le verre, le papier et les emballages, ont été installés depuis le début de l'année sur le territoire intercommunal. 37 de ces nouveaux points tri ont été implantés au Grau du Roi dont 17 sur les quais de Port-Camargue. 4 points tri ont aussi été mis en place à Aigues-Mortes et 2 à Saint-Laurent d'Aigouze. L'objectif de la Communauté de communes est de doubler le parc de colonnes de tri d'ici fin 2019 pour offrir un vrai service de proximité aux habitants à moins de 300 mètres de chez eux.



Immeubles et habitat dense : la solution des ordures ménagères en apport volontaire

Par ailleurs, 2 points de collecte enterrés pour les ordures ménagères ont été implantés au Grau du Roi, rue de Tourville et Quai du 19 mars dans un quartier d'habitant dense avec peu de place pour sortir des bacs. Une vingtaine de co-propriétés sur Le Grau du Roi est intéressée par ce nouveau système de collecte des ordures ménagères, beaucoup moins contraignant que la gestion des gros bacs encombrants. Un projet est aussi à l'étude au centre-ville de Saint-Laurent d'Aigouze.

ReSeaclons : un projet pilote pour une mer propre



Pots fabriqués avec des déchets plastiques flottants

La mer Méditerranée reçoit 700 tonnes de déchets plastiques par jour ! Porté par l'Institut Marin du Seaquarium, l'opération ReSeaclons s'attaque à ce phénomène de pollution à travers un projet test innovant de collecte et de recyclage.

ReSeaclons vise tout d'abord à organiser un vaste dispositif de collecte des déchets plastiques en mer et sur les plages du Grau du Roi. De nombreux partenaires, comme les pêcheurs professionnels, sont mobilisés. Mais l'ambition de ReSeaclons est aussi de soutenir un projet de recherche innovant pour pérenniser le recyclage en mélange des différents types de plastiques collectés.

Un procédé innovant

Aujourd'hui, aucune technologie ne permet de fondre ensemble et d'amalgamer des plastiques hétérogènes. Pour la première fois dans l'histoire de la plasturgie, l'entreprise Trivéo dans l'Ain, partenaire de ReSeaclons, a réalisé de premiers essais très concluants. De petits objets seront fabriqués avec les plastiques ainsi recyclés afin de promouvoir et d'approfondir le procédé.

Une démarche collective

La force de ReSeaclons est de mobiliser un grand nombre d'acteurs engagés : pêcheurs, collectivités, associations, entreprises, ingénieurs, scientifiques... La Communauté de communes Terre de Camargue est bien sûr partenaire. Elle apporte à la fois son ingénierie en matière de gestion des déchets et des moyens techniques : collecte et entretien des bacs, mise à disposition d'un lieu de stockage intermédiaire, contrôle des déchets collectés. ReSeaclons est un projet expérimental qui pourrait bien essaimer à terme sur le littoral de l'Occitanie. A suivre.





Des compteurs d'eau connectés

Pour moderniser le service public de l'eau potable, Terre de Camargue a décidé d'équiper tous les compteurs d'une technologie de relève à distance. Finies les factures sur consommation estimative et les relevés à domicile !

En 2018 et 2019, une campagne est menée pour déployer la télérelève sur l'ensemble des compteurs d'eau du territoire intercommunal (Le Grau du Roi, Aigues-Mortes et Saint-Laurent d'Aigouze). Cette opération, qui a démarré en mars sur la commune du Grau du Roi, a été confiée à Suez dans le cadre du nouveau contrat de délégation de service public de l'eau.

compteurs d'eau connectés permettront ainsi de mieux maîtriser sa consommation et offriront de nombreux avantages aux abonnés (lire ci-contre).

Intervention sur les compteurs

Le passage au système de la télérelève nécessite l'intervention des services de Suez sur les compteurs d'eau de chaque abonné. Il s'agit soit de poser un module sur les compteurs récents soit de remplacer, sans frais, les compteurs d'eau anciens et non adaptés à cette nouvelle technologie. Si le compteur d'eau est accessible, la présence de l'habitant n'est pas nécessaire. En revanche, si le compteur est placé dans un garage, un couloir, une cave... il convient de contacter le Service client de Suez afin de convenir d'un rendez-vous. Avant chaque intervention, un courrier d'information est adressé aux habitants. Lors de leur passage, les agents de Suez sont munis d'une carte d'accréditation. D'ici fin 2019, 31 357 compteurs connectés seront installés progressivement. On estime à 2% le taux de compteurs qui ne pourront cependant pas bénéficier de cette technologie en raison de leur éloignement.

Maîtriser sa consommation, préserver la ressource

Jusqu'à présent, avec la relève manuelle, il fallait attendre plusieurs mois pour découvrir une surconsommation due à une fuite ; les factures étaient calculées sur une consommation estimative ; en cas de compteur non accessible, il fallait aussi se rendre disponible pour le passage du releveur... Avec la télérelève, c'est fini : vos consommations d'eau seront enregistrées tous les jours à distance et disponibles sur Internet. Les

“ Les compteurs d'eau connectés permettront de mieux maîtriser sa consommation ”



Service client de Suez : 0 977 408 408, du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h.

- LES ATOUTS DE LA TÉLÉRELÈVE
- ▶ Être alerté par email, SMS ou courrier en cas de fuite (ou de dépassement d'un seuil de consommation fixé par l'abonné)
 - ▶ Être facturé en fonction de sa consommation réelle et non estimée
 - ▶ Ne plus être dérangé par la relève des compteurs
 - ▶ Suivre sa consommation d'eau en direct sur www.toutsurmoneau.fr



Suivre sa consommation sur internet

Une fois équipé d'un compteur d'eau connecté, rendez-vous sur le site www.toutsurmoneau.fr. En cliquant sur votre compte en ligne, vous pourrez suivre votre consommation d'eau (par jour, par mois) et activer deux types d'alerte que vous pourrez recevoir par e-mail ou SMS selon votre choix :

- **L'alerte surconsommation** : vous fixez un seuil de consommation mensuelle que vous ne souhaitez pas dépasser. Un message d'alerte vous est envoyé lorsque le seuil est franchi.
- **L'alerte fuite** : un message d'alerte vous est envoyé lorsque Suez constate une consommation anormale pendant 5 jours consécutifs.

Pour créer votre compte en ligne, il suffit de vous munir de vos identifiants indiqués sur votre facture.



La médiathèque, troisième lieu de vie

Exit le temple du silence. Les trois médiathèques intercommunales ont tourné la page pour devenir un point d'ancrage social d'échanges, de rencontres et de convivialité.

Christine Pala, directrice Pôle cadre de vie et Magali Morin, responsable de la culture, en sont convaincues : « Il faut dépasser l'image d'un lieu de culture uniquement dédié à la littérature ». A mi-chemin entre le cercle familial et professionnel, les médiathèques s'inscrivent comme un « troisième lieu » de vie et proposent tout un cocktail d'animations pour tous les publics.

manière de raconter des histoires. Lors des petites vacances scolaires, des ateliers créatifs sont proposés aux enfants : initiation au Haïku (petit poème japonais) ou à l'univers d'artistes peintres, créations d'œuvres originales à partir de vieux papiers et autres matériaux...

qu'il s'approprie les espaces et devienne force de propositions.

Week-end « nature » les 28 et 29 avril

En partenariat avec les acteurs du territoire, un atelier sur le thème de l'éco-citoyenneté, une balade zen spirituelle sur le site naturel de la pinède du Boucanet et un conte musical sur les origines de la méditerranée, sensibiliseront le public à la préservation de l'environnement les 28 et 29 avril. Nos médiathèques livrent aujourd'hui de véritables espaces citoyens.

L'Agenda des médiathèques est en ligne sur www.terredecamargue.fr

Café des parents, atelier remue-ménages...

De leur côté, les parents sont invités à se retrouver pour échanger lors du « Café des parents » : diverses thématiques, animées par un professionnel, sont proposées (motricité de l'enfant, découverte de la réflexologie plantaire...). Pour les seniors, les ateliers mensuels *Thé ou Café* et *Remue-ménages* permettent de stimuler sa mémoire tout en offrant des temps de convivialité très appréciés. Ateliers d'écriture et club de lecture (bi mensuels), concours de poésie et de nouvelles... l'idée est d'impliquer le public pour

Contes, jeux et ateliers pour le jeune public

En lien avec les multi-accueils et les assistantes maternelles, les tout-petits, dès 9 mois, sont chouchoutés avec les séances de contes « *Racontines* » tous les 15 jours ou encore « *1 2 3... petites voix, petits doigts* » qui mêlent jeux, comptines et histoires pour s'éveiller au monde. Pour les plus grands, à partir de 4 ans, *Les contes numériques* sont un moment privilégié pour découvrir une autre



<p>Pinok et Barbie, là où les enfants n'ont rien, de Jean-Claude Grumberg (Pièce de théâtre jeune public)</p> <p>Médiathèque - Le Grau du Roi Un jour, la petite Puce offre ses deux jouets préférés, le pantin Pinok et la poupée Barbie, aux enfants démunis du bout du monde. Commence alors un difficile périple pour les deux jouets et la découverte de tristes réalités.</p>	<p>Nos étoiles contraires, de John Green (Livre audio)</p> <p>Médiathèque - Aigues-Mortes 16 ans, le bel âge dit-on. Mais pas pour Hazel, atteinte d'un cancer : plus d'école, plus d'amis, une vie sociale désagrégée... Un jour, elle croise la route d'Augustus, un jeune homme en rémission...</p>	<p>Le journal de Mary, de Alexandra Echkenazi (Roman en gros caractères)</p> <p>Médiathèque - St-Laurent d'Aigouze La passion secrète entre Mary Meyer et un certain Jack, ou John Fitzgerald Kennedy, rencontré vingt ans plus tôt à l'université. Mary accepte de rester l'amour secret de cet homme qui ne peut l'officialiser en raison de ses fonctions.</p>
---	--	---

Les coups de cœur sont signalés en médiathèques par une étiquette ou un bandeau. Plus d'infos sur www.terredecamargue.fr/vivre/culture





Une offre sportive musclée

La Communauté de communes poursuit son investissement sur les équipements sportifs et renforce le maillage d'une offre qualitative et variée.

A partir du mois de mai 2018, les deux terrains de foot du Grau du Roi et la halle des sports de Saint-Laurent d'Aigouze seront gérés par Terre de Camargue. « Pour les quelques 25 associations, cela ne change rien, rassure Santiago Condé, Vice-président en charge

construire une salle pédagogique pour l'entraînement en aviron et en kayak (80 000 € d'investissement). Réfection des plateaux sportifs du stade et des sièges de la tribune, clôture des terrains gazonnés, détecteur de présence dans les vestiaires, traçage d'un terrain de badminton, projet d'un terrain de Beach et d'une nouvelle

et Romain Rech - pilotée par Laurent Duplissy. Sur le terrain, ils sont garants du bon fonctionnement des sites, véritables acteurs d'une réelle politique sportive à l'échelle du territoire.

“ Nous allons poursuivre notre travail avec la même exigence de façon à ce que les installations soient impeccables et que les collégiens et lycéens (public prioritaire) ainsi que les associations sportives, continuent à pratiquer leurs sports dans les meilleures conditions de confort et de sécurité. ”

470 000 € d'investissement en 2018

D'importants moyens financiers sont mis en œuvre chaque année pour moderniser les équipements. En 2018, le montant de l'investissement est de 470 000 €. A la piscine Aqua Camargue, des travaux sont en cours pour aménager un solarium extérieur en bois exotique d'une superficie de 200 m², pour un montant de 90 000 €. A la base nautique du Vidourle, après avoir investi dans un ponton permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite, la Communauté de communes va

son pour le stade... : le complexe du Bourgidou est une vitrine du sport. Très prisé des collégiens ou lycéens et des associations sportives (course à pieds, foot, volley, basket, yoga, taekwondo et karaté), il accueille également des manifestations nationales - France Brésil en volley, Battle hip hop, équipes professionnelles de hand...- et une cinquantaine de conventions occasionnelles - Foulée des remparts, tournoi de foot des pompiers pour la qualification du championnat de France, grand tournoi de foot de Pentecôte...

Une équipe investie

« Nous avons la chance d'avoir des budgets adéquats pour la gestion, l'entretien et la modernisation de nos infrastructures », se réjouit Laurent Duplissy, responsable des équipements sportifs. Dans le cadre du transfert des installations sportives du Grau du Roi et de Saint Laurent d'Aigouze, Laurent Berezia qui travaillait en contrat aidé aux espaces verts, rejoint l'équipe des quatre agents - Bruno Diot, Eric Fabry, Matthieu Gout Lombard

1,7 million d'euros

C'est le budget global en 2018 consacré aux équipements sportifs gérés par Terre de Camargue (investissement et fonctionnement). 41 000 € de subvention sont attribués aux associations : Foot Terre de Camargue, Littoral Camargue Basket, Kayak club et Club Aviron Terre de Camargue.



Cheval Camargue : 50 ans en fête !

Ukraine de Psalmody, descendant de Clovis de Psalmody, cheval représenté sur la stèle

Le cheval Camargue est à l'honneur cette année à l'occasion des 50 ans du classement de la race par les Haras nationaux. Un anniversaire commémoré par la commune de Saint-Laurent d'Aigouze et de nombreux partenaires en mars dernier, avant le grand week-end de fêtes les 28 et 29 avril.

Le 1^{er} mars 1968 marque le classement du cheval de race Camargue au Domaine du Petit Saint-Jean à Saint-Laurent d'Aigouze. Il y a 50 ans, surprenant pour ce cheval considéré comme l'une des plus anciennes races du monde...

Cette reconnaissance est le fruit d'un long travail mené par l'Association des éleveurs de chevaux de race Camargue, créée en 1964 par une poignée d'éleveurs inquiets du devenir de ce cheval emblématique. Progressivement le standard de la race se dessine jusqu'à ce jour du 1^{er} mars 1968 où les premiers étalons de race Camargue sont sélectionnés et approuvés par la direction nationale des Haras, des éleveurs, des vétérinaires... Une stèle est dressée à l'entrée du Domaine du Petit Saint-Jean

pour marquer ce moment historique. Les bases sont jetées...

Dix ans plus tard, en 1978, l'arrêté de reconnaissance paraît au Journal Officiel et la race Camargue est inscrite au stud-book. Le 6 octobre 2002, par arrêté, le cheval Camargue est classé dans la catégorie des chevaux de sang et son stud-book est inclus dans le livre généalogique des races françaises des chevaux de selle.

La commune de Saint-Laurent d'Aigouze, en coopération avec l'Association des éleveurs de chevaux de race Camargue, la Tour du Valat (propriétaire du Domaine du Petit Saint-Jean), la Nacioun Gardiano et de nombreux partenaires, invite le grand public à fêter cet événement les 28 et 29 avril.

La petite Camargue à cheval

Une boucle d'une trentaine de km entre St-Laurent d'Aigouze et Gallician, au cœur de la petite Camargue et de ses paysages emblématiques : prairies, rizières, marais, bois, cours d'eau...

Distance : 31,6 km
Dénivelé : +78 m
Durée : 4h30
Niveau : moyen



Départ de Saint-Laurent d'Aigouze. Suivre la direction La Calade, Grande Panisse, Port Vieil

et Psalmody. Suivre ensuite Les Prés, Pont de la Clapière, Grand Bourry (tronçon de voie partagée), Bas Coquillon, Mas Tessier, La Laune (voie verte) jusqu'au Port de plaisance de Gallician puis Hameau de Gallician et Mas Près Gallician. Rejoindre alors le Canal Philippe Lamour et longer la voie verte jusqu'à Haut Coquillon. Prendre à gauche direction Les Clochettes puis retourner sur Bas Coquillon, Grand Bourry, Pont de la Clapière, Les Prés, Pont de Chaberton. Bifurquer à droite vers La Pointe de Bordes, Le Grand Bordes, Grand Malherbes, La Pointe de Pougnaou, Les Grenouilles, Vaccaresse, La Calade.



Examen d'un étalon par M. Charpy, directeur des Haras nationaux, le 1^{er} mars 1968



Temps forts les 28 et 29 avril

au Domaine du Petit Saint-Jean à Saint-Laurent d'Aigouze (rte des Stes-Maries de la Mer, D58). Entrée libre.

Concours d'élevage : modèle et allures en main, Parcours de pays.

Démonstrations : monte en amazone, présentation d'étalons, de juments et de poulains.

Numéros équestres

Visite commentée du domaine du Petit Saint-Jean qui développe un projet agro-écologique innovant dans un site naturel exceptionnel.

Conférence le 28 avril à 10h30 : « Un cheval, un pays : l'impact des chevaux sur la Camargue », avec Patrick Duncan, directeur de recherche au CNRS, et l'association Takh.

Expositions et concours photos

Produits et artisanat locaux

Programme détaillé : www.ville-saint-laurent-daigouze.fr
04 66 88 12 77



► Le carto-guide « Terre de Camargue », qui propose 130 km d'itinéraires, est disponible dans les offices de tourisme et chez les commerçants.

Agenda : Les temps forts de l'été

MAI

LE GRAU DU ROI

LE DEFI DES PORTS DE PECHE Du 7 au 13 mai

Village de pêcheurs et de producteurs,
au pied du vieux phare

IL BUONO, IL BRUTO, IL CATTIVO 19 mai à 20h30

Théâtre / musique

Espace Jean-Pierre Cassel

AGUES-MORTES

SAISON EXPO CHAPELLE DES CAPUCINS

Du 19 mai au 10 juin

Peinture et sculpture

Chapelle des Capucins

AM STRAM GRAM MARIONNETTES 26 mai à 18h

Victor l'enfant sauvage

par la Cie Les Voisins du dessus

Organisé par Terre de Camargue,

Espace Nicolas Lasserre



ST-LAURENT D'AIGOUZE

BROCANTE ET COURSE CAMARGUAISE

1^{er} Mai

Place du village

FESTI'MAI

Du 10 au 13 mai

Abrivado, bandido, encierro, musique
et champs de foire

JUIN

FETE DE LA MUSIQUE 21 juin

AGUES-MORTES

Place Saint-Louis et Place de la Viguerie

LE GRAU DU ROI

Partout en ville

ST-LAURENT D'AIGOUZE

Place du village

LE GRAU DU ROI

FETE DE LA ST-PIERRE ET DES PECHEURS

Du 15 au 17 juin



FEMINA VA'A CUP

16 et 17 juin

Course féminine de pirogues polynésiennes

Plage Sud, Port-Camargue

ST-LAURENT D'AIGOUZE

REMISE DES PRIX

Concours de nouvelles, poésies et haïkus

1^{er} juin à 19h

Organisé par Terre de Camargue, salle Vincent Scotto

JUILLET

FETE NATIONALE DU 14 JUILLET

AGUES-MORTES

Feu d'artifice et bal :

14 juillet à 23h,

Place Saint-Louis et Rempart Sud

LE GRAU DU ROI

Feu d'artifice et bal :

14 juillet à 22h30,

Front de mer (Bd du Maréchal Juin)

ST-LAURENT D'AIGOUZE

Soirée du terroir, retraite aux

flambeaux et feu d'artifice :

13 juillet à partir de 19h

Place du village

Lâcher de canards et course
d'emboulés :

14 juillet à partir de 11h

Berges du Vidourle et arènes

AGUES-MORTES

FESTIVAL MARGUERITE

Du 25 au 29 juillet

Soirées festives avec des spectacles à
découvrir en famille : acrobaties, théâtre
équestre, jeune public, flamenco, cinéma en
plein air...

Organisé par la mairie, Rempart Sud.

Tarif préférentiel pour les Graulens, Saint-Laurentais
et Aigues-Mortais.



LE GRAU DU ROI

FEST IN ZONE

27 et 28 juillet

Festival pluridisciplinaire et décalé
sur les zones techniques et les quais de
Port-Camargue

AOUT

AGUES-MORTES

FETE DE LA ST-LOUIS

25 et 26 août

Tournoi de chevalerie, marché médiéval,
défilé historique et spectacle
pyro-symphonique

LE GRAU DU ROI

FEU D'ARTIFICE ET BAL

15 août à 22h

Front de mer (Bd du Maréchal Juin)

FETE DU PORT DE PLAISANCE

18 août

Nombreuses animations à Port-Camargue

ST-LAURENT D'AIGOUZE

FETE VOTIVE

Du 18 au 27 août



Plus d'infos sur les événements :

www.ville-aigues-mortes.fr

www.ville-legrauduroi.fr

www.ville-saint-laurent-daigouze.fr

www.terredecamargue.fr